

(1)

( N° 141. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 24 AVRIL 1883.

---

Crédits supplémentaires au Budget du Ministère des Travaux publics des exercices 1882 et antérieurs. Transfert de crédits au Budget de 1882.

---

### EXPOSÉ DES MOTIFS.

---

MESSIEURS,

Le projet de loi que nous avons l'honneur de soumettre à la Chambre a pour objet d'allouer au Département des Travaux publics des crédits supplémentaires pour solder des créances arriérées afférentes à des exercices clos, ou pour couvrir les insuffisances que présentent certaines allocations du Budget de 1882, ainsi que d'autoriser des transferts entre divers crédits alloués à ce Budget pour les services du chemin de fer.

### EXERCICES CLOS.

---

Les crédits de la première catégorie s'élèvent à la somme totale de fr. 644,149 42 c. Ainsi que le constate le tableau annexé au projet de loi et donnant le détail de cette somme, la liquidation des créances restant à payer sur les exercices clos de l'année 1881 et d'années antérieures n'a pu avoir lieu avant la clôture de ces exercices, soit à cause de l'insuffisance des allocations budgétaires, soit parce que les titres de certaines créances n'ont pu parvenir en temps opportun à l'Administration centrale, soit enfin parce qu'elles ont pour objet le paiement d'indemnités du chef de pertes et avaries de colis et de marchandises transportés par le chemin de fer au sujet desquelles ont surgi des contestations qui n'ont pas pu être vidées au cours des exercices à charge desquels elles auraient dû être payées.

En ce qui concerne le service des travaux hydrauliques, les créances dues ont, en grande partie, pour origine les travaux de réparation, de dragage et autres, nécessités par des accidents ou par les inondations et les crues extraordinaires de la plupart de nos cours d'eau.

## EXERCICE 1882.

Les crédits demandés par l'article 2 du projet de loi s'élèvent en total à la somme de 552,800 francs

Ils se répartissent comme il suit entre les divers services :

Administration centrale . . .	fr.	15,000	»
Ponts et chaussées. . . . .		466,000	»
Postes et télégraphes . . . . .		46,000	»
Commissions. . . . .		5,800	»
TOTAL ÉGAL . . .	fr.	552,800	»

Voici la justification de ces crédits :

### ADMINISTRATION CENTRALE.

#### ART. 5 — *Matériel des administrations centrales.*

Crédit demandé : 15,000 francs

Bien que les dépenses imputables à charge de cet article se fussent élevées en 1881 à 135,000 francs, l'allocation, pour 1882, a été réduite à 120,000 francs. On espérait faire face avec cette somme aux besoins du service, mais pour autant qu'il ne fallût point pourvoir à de nouvelles installations exigeant des dépenses extraordinaires d'ameublement qu'il était alors difficile de prévoir.

### PONTS ET CHAUSSÉES.

#### BÂTIMENTS CIVILS

#### ART. 9. — *Entretien et réparation des palais, édifices, bâtiments, etc., travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.*

Crédit demandé : 410.000 francs.

Depuis plusieurs années, il a fallu demander des crédits supplémentaires

pour payer les loyers d'un grand nombre d'immeubles qu'il faut louer pour divers services publics, notamment pour l'administration des chemins de fer et pour celle des postes et des télégraphes. Le nombre de ces bâtiments s'est encore accru en 1882 et les frais d'entretien se sont nécessairement élevés proportionnellement. D'autre part, la translation, dans les nouveaux bâtiments de la rue de Louvain, des bureaux de l'administration des ponts et chaussées et des mines, a occasionné des dépenses extraordinaires qui n'ont pas pu être prévues lors de la formation du Budget de 1882. C'est à cette double cause qu'est due l'insuffisance signalée ci-dessus.

#### CANAUX ET RIVIÈRES.

ART. 11. — *Entretien ordinaire et extraordinaire; dépenses d'exploitation.*

Crédit demandé : 310,000 francs.

Les crues récentes de nos cours d'eau ont nécessité d'importants travaux de dragage et de réparation et occasionné des dépenses qu'il n'était pas donné de prévoir quand le Budget de 1882 a été élaboré.

Il y avait urgence d'y pourvoir sans délai ; de là l'insuffisance constatée et l'obligation d'un crédit supplémentaire pour la couvrir.

ART. 32. — *Dendre. Travaux d'amélioration.*

Crédit demandé : 4,000 francs.

Le Budget de 1882 n'a prévu qu'un crédit de 1,000 francs pour travaux d'amélioration de la Dendre.

Le voûtement du fossé, situé au nord de Termonde, ayant été jugé nécessaire et ce travail devant coûter environ 5,000 francs, le crédit présente une insuffisance de 4,000 francs.

ART. 41. — *Frais d'études et d'adjudications.*

Crédit demandé : 40,000 francs.

L'administration a dû faire procéder, notamment pour les travaux hydrauliques et pour les chemins de fer en construction, à des études beaucoup plus nombreuses que d'habitude. Ces études ont entraîné des dépenses supplémentaires en instruments, journées d'ouvriers, frais d'adjudications, impressions

de cahiers de charges, achats de livres et de cartes, etc., dont l'ensemble s'élève au chiffre pétitionné.

ART. 47. — *Bâtiments civils. — Études de projets, etc.*

Crédit demandé : 2,000 francs.

Le crédit porté au Budget n'a pas permis de payer les frais résultant de ces études, etc.

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES

### SERVICES COMMUNS

ART. 82. — *Matériel. — Approvisionnements, etc.*

Crédit demandé : 10,000 francs.

Une insuffisance de 10,000 francs est constatée sur cet article. Cette somme ne représente que la seizième partie de l'allocation votée au Budget.

On comprend que, étant donnée la diversité des dépenses que celle-ci doit servir à payer, il soit difficile de se renfermer toujours dans les limites du crédit budgétaire, et qu'il faille parfois s'en écarter quand les nécessités du service l'exigent.

C'est ce qui s'est présenté en 1882.

### TÉLÉGRAPHES.

ART. 91. — *Entretien.*

Crédit demandé : 36,000 francs.

L'observation qui précède est applicable à l'insuffisance constatée ici. Les prévisions budgétaires sont basées sur les besoins normaux des services; elles sont donc insuffisantes dès que surgissent des circonstances exceptionnelles nécessitant des dépenses d'entretien imprévues et qu'il serait impossible de différer sans compromettre le service.

### COMMISSION.

ART. 103. — *Commission de révision des règlements miniers.*

Crédit demandé : 5,800 francs.

Le crédit alloué au Budget de 1881, pour les frais de déplacements des

membres de cette commission avait été réduit, pour l'exercice 1882, de 4,500 francs à 2,000 francs, dans la supposition que les membres de cette commission auraient pu terminer leur mission en 1882. Cette prévision ne s'est point réalisée et le crédit mentionné ci-dessus est nécessaire pour payer les frais de déplacements que l'allocation votée ne permet pas de rembourser.

## CHEMIN DE FER.

### TRANSFERT DE CRÉDITS AU BUDGET DE 1882.

Plusieurs des crédits alloués à ce Budget, pour l'administration des chemins de fer, laissent des reliquats disponibles jusqu'à concurrence de 650,000 francs. Par contre, d'autres allocations présentent des insuffisances pour une somme équivalente. Les articles 4 et 5 du projet de loi ci-joint ont pour objet de régulariser cette situation par voie de transfert.

Les insuffisances d'allocation qui nécessitent ces virements de crédits proviennent principalement des circonstances résumées ci-après :

ART. 57. — *Services communs. — Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.*

Les conditions extrêmement défectueuses dans lesquelles sont installés les services de l'administration centrale des chemins de fer, nécessitent forcément un surcroît de gens de service; chaque fois que, par suite d'extensions, il faut occuper de nouveaux locaux, ce personnel doit nécessairement être augmenté; c'est ce qui s'est produit en 1882.

Des circonstances analogues, c'est-à-dire la mauvaise disposition des locaux affectés aux réceptions des approvisionnements, a rendu indispensable le maintien en service de quelques ouvriers dont le concours paraissait ne devoir être que temporaire. Il a été remédié à cette situation, mais il n'est pas moins résulté de celle-ci une dépense que l'on n'avait pas prévue.

ART. 63. — *Voies et travaux. — Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.*

L'allocation votée pour 1882 ne comprend aucun crédit pour la ligne de Lierre-Turnhout qui a été annexée au réseau de l'État, à partir du 1<sup>er</sup> mars 1882.

A cette première cause d'insuffisance, il faut ajouter les extensions qui, par suite des exigences du trafic et de la mise en service d'appareils de sécurité nouveaux, ont dû être réalisées en 1881 et 1882, sans qu'il ait été tenu compte des suppléments de dépense qui devaient en résulter.

Enfin, les lignes nouvelles ouvertes en 1882 ont été exploitées pendant une période plus longue que la moyenne de six mois prise pour base de calcul des crédits nécessaires.

ART. 72. — *Transports. — Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.*

L'insuffisance a été produite par les mêmes causes que celles qui sont indiquées à l'article 62. (Salaires des voies et travaux.)

ART. 74. — *Transports. — Frais d'exploitation.*

C'est surtout l'extension donnée à l'éclairage au gaz et les frais supplémentaires d'entretien des chaufferettes, occasionnés par le chauffage de toutes les voitures des trains de voyageurs qui ont donné lieu à l'insuffisance signalée à cet article.

Le chiffre de 127,000 francs comprend, à concurrence de 5,000 francs environ, le montant des primes dues aux agents non salariés chargés de la vente des billets pour la traversée d'Ostende à Douvres; cette dépense n'avait pas été comprise dans les prévisions budgétaires de 1882.

ART. 75. — *Camionnage.*

L'allocation de 1,700,000 francs portée au Budget de 1882 est inférieure de 54,000 francs à la dépense réelle de 1881. — L'augmentation de charges d'une année à l'autre se réduit ainsi à 62,000 francs (116,000-54,000). Elle représente les frais afférents aux services de camionnage établis sur la ligne reprise de Lierre-Turnhout, à quelques services nouveaux et à l'extension du trafic.

ART. 76. — *Pertes et avaries.*

D'après les faits actuellement connus, on estime que l'allocation portée au Budget sera dépassée d'environ 24,000 francs. Ainsi que la remarque en a été faite déjà plusieurs fois, il s'agit ici d'un crédit qui échappe à toute prévision et qu'il est par conséquent impossible de maintenir dans des limites fixées à l'avance.

*Le Ministre des Travaux publics,*

X. OLIN.

*Le Ministre de l'Intérieur,*

G. ROLIN-JAEQUEMYS.

---

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

ROI DES BELGES,

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Nos Ministres des Travaux publics  
et de l'Intérieur,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en  
Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre  
Ministre des Finances :

ARTICLE PREMIER.

Des dépenses se rapportant à des exercices clos (1881 et  
antérieurs) pourront être imputées à charge du Budget des  
Travaux publics, pour l'exercice 1882, jusqu'à concurrence  
de fr. 644,149 42 c<sup>e</sup> et y formeront un chapitre XII subdivisé  
comme il suit :

§ 1. ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 108. Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. —		
	Exercice 1881 . . . . . fr.	1,151 50
— 109. Frais de route et de séjour, etc. Exer-	cice 1881 . . . . .	3,058 95
	Exercice 1878. fr.	53 17
— 110. Matériel. Id. 1880. . . . .		53 17
	• Id. 1881. . . . .	57 46
	—————	123 80
— 111. Honoraires des avocats. Ex. 1876-1880.		3,500 •
	—————	7,834 25

§ 2. PONTS ET CHAUSSÉES.

*Canaux et rivières.*

ART. 112. Tra-	vaux d'en-	tretien.	}	Exercices 1875-1876 à	
				1879 . . . . . fr.	4,747 29
				Exercice 1880 . . . . .	11,539 76
				Id. 1881 . . . . .	251,186 55
				—————	267,473 60
				A RÉPORTER. . . . . fr.	267,473 60      7,834 25

*Travaux d'amélioration.*

ART. 113. Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.			
Exercice 1881 . . . . fr.	4,616	48	
— 114. Sambre canalisée. Ex. 1881.	187	00	
— 115. Escaut . . . . Id.	2,214	18	
— 116. Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord. Exercice 1881.	5,426	56	
— 117. Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France. Exercice 1881 . . . .	792	77	
			15,237 59

*Bacs et bateaux de passage.*

ART. 118. Travaux d'entretien. Exercice 1881. . .	2	60	
---------------------------------------------------	---	----	--

*Ports, côtes, phares et fanaux.*

ART. 119. Travaux d'entretien. Exercice 1881. . . . fr.	44,644	96	
— 120. Travaux d'amélioration à la côte Exercice 1881 . .	6,821	70	
			51,466 66

*Frais d'études et d'adjudications.*

ART. 121. Frais d'études et d'adjudications.	{	Exercice 1876. . . .	122	50	
		Id. 1880. . . .	603	15	
		Id. 1881. . . .	19,579	59	
			20,305	24	
ART. 122. Frais pour l'amélioration des voies navigables. Ex. 1880.		966	50		
					21,271 74

*Personnel.*

ART. 123. Traitements et indemnités, etc. Exercice 1881 . . . . fr.	14,000	»	
— 124. Missions des élèves-ingénieurs, etc. Exercice 1881.	512	»	
			14,512 »
			567,764 19

## § 5. MINES.

ART. 125. Impressions, etc. Exercice 1880 . . .	143	53	
-------------------------------------------------	-----	----	--

## § 4. CHEMINS DE FER.

*Voies et Travaux.*

ART. 126. Salaires. Exercice 1881 . . .	61,566	10	
— 127. Travaux d'entretien, etc. Exercice 1880 . . . . .	110	»	
			61,676 10
A REPORTER. . . . fr.	61,676	10	375,743 97

REPORT . . . . fr. 61,676 10 575,745 07

*Transports.*

ART. 128.	} Frais d'expl.	Exerc. 1880.	58 53	
		Id 1881.	17,505 21	
			<hr/>	17,603 54
ART. 129.	Camionnage.			
		Exercice 1879 . . . . .		15 40
		Exerc. 1876.	344 52	
ART. 150	} Pertes et avaries.	- 1877.	251 12	
		- 1879.	8,980 85	
		- 1880.	38,000 *	
		- 1881.	60,000 *	
			<hr/>	107,576 40
				<hr/>
				125,105 45
				<hr/>
				186,871 53

## § 5. POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

*Services communs.*

ART. 151. Matériel. Exercice 1881. . . . . 9,025 \*

*Postes.*

ART. 152.	Traitements et indemnités des fonctionn. et employés. Exer- cice 1881 . . . . .			157 50
ART. 153	Traitements et indemnités des facteurs, etc. Exercice 1881 . . .			14,666 95
ART. 154.	Indemn. du chef des expéd. faites par la poste. Exercice 1880 . . .			370 *
			<hr/>	15,174 45

*Télégraphes.*

ART. 155.	Traitements et indemnités des fonction- naires, etc. Exercice 1881 . . . . .			157 50
			<hr/>	24,336 95

## § 6. MARINE.

ART. 156. Traction et matériel. Exercice 1881 . . . . . 41,650 49

## § 7. COMMISSIONS.

ART. 157.	} Comité du contentieux	Jetons de présence, etc. Exerc. 1881 . . .	1,060 *	
ART. 158	} Commission consultative des machines à vapeur.	Frais de déplacem., etc. Exerc. 1881 . . .	861 50	
ART. 159.	} Commission de révision des règlements miniers	Frais de déplacements, etc. Ex. 1881 . . .	2,366 30	
			<hr/>	4,287 80

## § 8. DÉPENSES IMPRÉVUES.

ART. 140.	} Dépenses imprévues.	Exercice 1875 . . . . .	184 79	
		- 1880 . . . . .	59 50	
		- 1881 . . . . .	11,054 39	
			<hr/>	11,278 68
				<hr/>
				TOTAL. . . . fr. 644,149 42

## ART. 2.

Des crédits supplémentaires, à concurrence de 552,800 francs, sont alloués au Département des Travaux publics, pour couvrir les insuffisances que présentent certaines allocations du budget de 1882.

Ils sont répartis comme il suit entre les divers articles de ce Budget auxquels ils sont rattachés :

## CHAPITRE PREMIER.

## ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 5. Matériel . . . . . fr. 15,000

## CHAPITRE II.

## PONTS ET CHAUSSÉES.

ART. 9. Bâtiments civils. — Entretien, réparation, etc. . . . . fr. 110,000

ART. 11. Canaux et rivières. — Entretien . . . . . 310,000

ART. 52. Canaux et rivières. — Amélioration de la Dendre . . . . . 4,000

ART. 41. Frais d'études et d'adjudications. . . . . 40,000

ART. 47. Bâtiments civils. — Études de projets, achats d'instruments et de livres, matériel, etc. . . . . 2,000

466,000

## CHAPITRE V.

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

ART. 82. Services communs. — Matériel . . . . . 10,000

ART. 91. Télégraphes. — Entretien. 56,000

46,000

## CHAPITRE VII.

## COMMISSIONS.

ART. 103. Commission de révision des règlements miniers. — Frais de déplacements, etc. . . . . 5,800

Fr. 552,800

## ART. 5.

Ces crédits seront couverts au moyen des ressources ordinaires de l'exercice 1882.

## ART. 4.

Les crédits portés aux articles ci-après du budget du Ministère des Travaux publics pour l'exercice 1882 sont diminués, savoir :

ART. 56, 62, 66, 71 et 78. Traitements des divers services de . . . . .	fr. 40,000
ART. 58. Matériel et fournitures de bureau pour tous les services de . . . . .	125,000
ART. 67. Traction et matériel. — Salaires, de . . . . .	320,000
ART. 69. Traction et matériel. — Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois . . . . .	160,000
ART. 77. Transports. — Relevances aux compagnies, de . . . . .	5,000
TOTAL. . . . .	<u>fr. 650,000</u>

## ART. 5.

La somme de 650,000 francs mentionnée à l'article précédent est portée en augmentation aux articles 57, 63, 72, 74, 75 et 76 de la manière suivante :

ART. 57. Services communs; salaires . . . . .	fr. 15,000
ART. 63. Voies et travaux; id. . . . .	290,000
ART. 72. Transports; id. . . . .	80,000
ART. 74. Frais d'exploitation . . . . .	127,000
ART. 75. Camionnage . . . . .	116,000
ART. 76. Pertes et avaries . . . . .	24,000
TOTAL ÉGAL. . . . .	<u>fr. 650,000</u>

Donné à Laeken, le 18 avril 1885.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Travaux publics,*

X. OLIN.

*Le Ministre de l'Intérieur,*

G ROLIN-JAEQUEMYS.

*Le Ministre des Finances,*

CHARLES GRAUX.

(12)

(13)

( ANNEXE AU N° 141. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SESSION DE 1882-1883.

---

Crédits supplémentaires au Budget du Ministère des Travaux publics des  
exercices 1882 et antérieurs. Transfert de crédits au Budget de 1882.

---

### TABLEAU

*des créances arriérées se rapportant à des exercices clos  
(1881 et antérieurs).*

---

N <sup>o</sup> d'ordre.	NOMS DES CRÉANCIERS.	OBJET DES CRÉANCES.
<b>§ 1<sup>er</sup>. — ADMINISTRATION CENTRALE.</b>		
1	Divers . . . . .	Liquidation des états d'indemnités pour travail extraordinaire fourni par les commis de la Direction des Ponts et chaussées et des mines.
2	Divers . . . . .	Frais de déplacements . . . . .
3	Administration communale de Bruxelles.	Abonnement aux eaux de la ville. . . . .
4	Idem.	Idem. . . . .
5	Baron Solvyns, à Londres . . . . .	Livraison de documents publiés en Angleterre . . . . .
6	Avocat De Maertelaere . . . . .	Honoraires . . . . .
<b>§ 2. — PONTS ET CHAUSSÉES.</b>		
<i>Canaux et rivières.</i>		
7	L. Descamps, avoué, à Bruxelles . . . . .	Honoraires dus en cause de l'État contre le sieur Maes, entrepreneur de travaux de construction de la nouvelle écluse de Grobbendonck.
8	Divers . . . . .	Frais de timbre et de transcription . . . . .
9	A. Nicaise, à Obourg . . . . .	Travaux de dragage dans une partie du canal de Bruges à Ostende . . . . .
10	Snoeck, à Gand . . . . .	Frais d'exploit . . . . .
11	A. Ghislain, à Liège . . . . .	Travaux de reconstruction en fer des ponts tournants en bois de Tongerlo et de Bocholt et du pont-levis de Looken du canal de Maestricht à Bois-le-Duc.
12	Idem. . . . .	Pour intérêt à 4 % du 23 décembre 1881 au 10 février 1882 sur la somme de 28,081 02 qui lui a été payée à titre de premier à-compte du prix de son entreprise.
13	M. Fraquinet, receveur à Huy . . . . .	Pour avance de droit de timbres . . . . .
14	Conservateur des hypothèques à Huy . . . . .	Pour frais de transcription . . . . .
15	Société anonyme de constr <sup>n</sup> à Malines . . . . .	Travaux supplémentaires pour la construction de trois tabliers métalliques de ponts établis au canal de Selzaete.
16	H. Wyam, à Ittre . . . . .	Restitution d'une retenue qui avait été opérée sur le solde des travaux d'entretien du deuxième lot du canal de Charleroi.
17	Ville de Bruxelles. . . . .	Pour un quart d'abonnement de 1880 aux eaux de la ville de Bruxelles pour les aubettes de la porte du rivage et la porte de Ninove.
18	A. Jacqueloot, à Ostende. . . . .	Travaux de restauration et de consolidation effectués à des ouvrages de l'Yser.
19	A. Rouvez et Cousins . . . . .	Montant des dommages-intérêts, etc. . . . .
20	Stroybant, avoué à Anvers . . . . .	Honoraires dus en cause de l'État belge contre M <sup>me</sup> V <sup>r</sup> Demunter et C <sup>ie</sup> , (bateau échoué dans la 2 <sup>e</sup> section du canal de Turnhout à Anvers.)
21	Fay, avoué . . . . .	Honoraires en cause de l'État contre Wagemans . . . . .
22	F. Fahard, Sternacker, à Contich. . . . .	Frais de vente d'un bateau échoué dans le Rupel . . . . .
23	Divers . . . . .	Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.
24	Divers. . . . .	Travaux d'amélioration à exécuter au canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.
25	A. Carelier, à Marcinelle. . . . .	Construction d'une annexe à chacune des maisons éclusières de Solre-sur-Sambre et de Thuin (Hainaut).

MONTANT DES CRÉANCES.	EXERCICES auxquels les créances se rapportent.	ARTICLES du Budget de 1888 auxquels les créances sont rattachées.	CAUSES pour lesquelles les créances n'ont pas été payées.
1,151 50	1881	108	Insuffisance du crédit.
5,058 95	1881	109	Idem.
66 54	1878-1880		
55 17	1881	110	Idem.
24 29	1881		
3,500 »	1876-1880	111	Envoi tardif des pièces comptables à l'administration centrale.
160 70	1875-1877-1878-1879	112	Idem.
9 49	1876	112	Insuffisance de crédit.
4,566 65	1878	112	Idem.
10 45	1878	112	Idem.
1,455 15	1880	112	Envoi tardif des pièces comptables à l'administration centrale
144 60	1880	112	Idem.
1 »	1880	112	Idem.
» 80	1880	112	Idem.
1,887 12	1880	112	Idem.
900 »	1880	112	Idem.
15 50	1880	112	Insuffisance de crédit.
6,717 90	1880	112	Idem.
99 70	1880	112	Idem.
158 50	1880	112	Idem.
81 76	1880	112	Idem.
101 95	1880	112	Idem.
251,186 55	1881	112	Idem.
4,616 48	1881	113	Idem.
187 60	1881	114	Idem.

N <sup>o</sup> d'ordre.	N O M S DES CRÉANCIERS.	OBJET DES CRÉANCES.
26	Les frères Evrard, à Gand. . . . .	Travaux à effectuer pour l'amélioration d'une partie du chemin de halage longeant le Haut-Escaut sur le territoire de la commune de Synghem.
27	Cooman et Versnayen, à Gand. . . . .	Travaux d'amélioration à effectuer à l'Escaut dans la Flandre orientale.
28	Id. . . . .	Travaux d'amélioration à effectuer à la partie de l'Escaut comprise entre la limite du Hainaut et le pont du Strop à Gand.
29	F. Minne, à Waterloo. . . . .	Travaux d'amélioration à effectuer pour l'établissement de poteaux d'amarrage, d'empierrement du chemin de halage et d'élargissement du pont de service du barrage de Constantin (Escaut).
30	Cooman et Versnayen, à Gand. . . . .	Travaux à effectuer sur la partie du Haut-Escaut, située dans la Flandre orientale (2 <sup>e</sup> lot).
31	P. Deckers Schepens, à Westcapelle . . .	Travaux de construction de deux brise-lames à établir sur les jetées qui bordent à l'Ouest les chemins des écluses maritimes à Heyst.
32	Deschryver, à Bruges . . . . .	Honoraires. — Canal de Plasschendale. . . . .
33	Delanghe et consors, à Jabbeke . . . . .	Frais d'expertise. — Id. . . . .
		<i>Bacs et bateaux de passage.</i>
34	Receveur de l'enregistrement, à Beau- raing.	Frais de timbre. — Passage d'eau de Jaspe sur la Meuse. . . . .
		<i>Ports, côtes, phares et fanaux.</i>
35	Divers. . . . .	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'adminis- tration des ports, côtes, phares et fanaux.
36	Divers. . . . .	Travaux d'amélioration à effectuer à la côte . . . . .
		<i>Frais d'études et d'adjudications.</i>
37	Indépendance belge . . . . .	Frais d'insertion . . . . .
38	Administration de la Trésorerie . . . . .	Fourniture et travaux exécutés par l'Institut cartographique militaire pour le service de l'administration des Ponts et chaussées.
39	Weissenbruch, à Bruxelles . . . . .	Fourniture de cahiers des charges et d'affiches. . . . .
40	Divers. . . . .	Placement d'échelles et de pluviomètres . . . . .
41	Ch. Mazeur, receveur des douanes à Ble- haries.	Du chef des observations qu'il a faites en ce qui concerne les bateaux naviguant entre la France et les localités situées en amont de l'écluse d'Antoing.
42	M. Weissenbruch, à Bruxelles. . . . .	Fournitures faites pour le service de l'administration des Ponts et chaus- sées et des mines.
43	J. Driane, à Maeseyck . . . . .	Fourniture et placement de plaques en fonte le long de la Meuse limbourgeoise.
44	Cornet, ingénieur à Namur . . . . .	Remboursement des avances faites pour le placement de diverses plaques en fonte destinées à indiquer le niveau atteint par l'inondation du mois de décembre 1880.
45	Weissenbruch, à Bruxelles . . . . .	Table analytique des cahiers des charges pendant 1880 . . . . .
46	Coster, ingénieur . . . . .	Du chef des dépenses faites en 1881, pour le nivellement des cours d'eau situés dans l'arrondissement d'Arion.
47	Régie du <i>Moniteur belge</i> . . . . .	Impression du bulletin officiel des adjudications . . . . .
48	Divers. . . . .	Frais d'insertion et d'affichage . . . . .
49	Divers. . . . .	Frais de voyage et de séjour effectué au sujet des études du projet d'établissement d'une communication directe de Bruges à la mer.
50	P. De Mey, ingénieur des Ponts et chaussées à Bruges.	Pour les avances qu'il a faites pour les études du projet d'établissement d'une communication de Bruges à la mer.
51	Personnel subalterne des Ponts et chaus- sées.	Rémunération du travail extraordinaire fourni par un grand nombre d'employés et paiement jusqu'à concurrence de 739 francs de salaires d'agents provisoires.
52	Élèves-ingénieurs des Ponts et chaussées.	Allocations d'indemnités du chef de missions pendant la campagne de 1881.

MONTANT DES CRÉANCES.	EXERCICES auxquels les créances se rapportent.	ARTICLES du Budget de 1882 auxquels les créances sont rattachées	CAUSES pour lesquelles les créances n'ont pas été payées.
747 80	1881	115	Insuffisance de crédit
126 56	1881	115	Idem.
530 52	1881	115	Idem.
511 16	1881	115	Idem.
498 45	1881	115	Idem.
5,426 56	1881	116	Idem.
460 27	1881	117	Idem.
552 50	1881	117	Idem.
9 60	1881	118	Idem.
44,614 96	1881	119	Idem.
6,821 70	1881	120	Idem.
122 50	1876	121	Idem.
458 25	1880	121	Idem.
164 92	1880	121	Idem.
118 27	1881	121	Idem.
120 .	1881	121	Idem.
12,479 65	1881	121	Idem.
149 04	1881	121	Idem.
25 75	1881	121	Idem.
710 58	1881	121	Idem.
177 75	1881	121	Idem.
4,295 45	1881	121	Idem.
1,505 50	1881	121	Idem.
050 50	1880	122	Envoi tardif des pièces comptables à l'administr <sup>on</sup> centrale.
7 .	1880	122	Insuffisance de crédit
14,000	1881	123	Idem.
512 .	1881	124	Idem.

N <sup>os</sup> d'ordre.	NOMS DES CRÉANCIERS.	OBJET DES CRÉANCES.
<b>§ 3. — MINES.</b>		
55	Divers. . . . .	Impressions, achats de livres, etc. . . . .
<b>§ 4. — CHEMINS DE FER.</b>		
<i>Voies et travaux.</i>		
54	Divers. . . . .	Salaires. . . . .
55	Comptable de la station de Monceau-Mines.	Frais de loyer. . . . .
<i>Transports.</i>		
56	Idem.	Chauffage et éclairage . . . . .
57	Administration de la Trésorerie . . . .	Contre-valeur d'un mandat sur Paris. — Éclairage électrique de la station d'Anvers-Bassins.
58	Divers. . . . .	Commission aux agents non salariés chargés de la vente des billets d'Ostende à Douvres.
59	Bureau central de régularisation. . . .	Ports d'avis d'arrivée. . . . .
60	Idem. . . . .	Pertes et avaries . . . . .
61	Idem. . . . .	Idem. . . . .
62	Idem. . . . .	Idem. . . . .
63	Idem. . . . .	Idem. . . . .
64	Idem. . . . .	Idem. . . . .
<b>§ 5. — POSTES ET TÉLÉGRAPHES.</b>		
<i>Services communs.</i>		
65	Administration de la Trésorerie . . . .	Remboursement d'une traite pour fourniture d'un poinçon, d'un coin et d'une plaque galvanoplastique.
<i>Postes.</i>		
66	Administration communale de Bruxelles.	Frais des cours de langues flamande et étrangères. Part du service des postes.
67	Divers. . . . .	Traitement des facteurs, etc. Dépenses par suite d'améliorations introduites dans le service de la distribution.
68	Perception des postes de Mariembourg .	Remboursement d'une partie du montant d'une lettre perdue . . . .
<i>Télégraphes.</i>		
69	Administration communale de Bruxelles.	Quote-part du service des télégraphes dans les frais des cours de langues flamande et étrangères.
<b>§ 6. — MARINE.</b>		
70	Divers. . . . .	Travaux et fournitures diverses . . . . .
<b>§ 7. — COMMISSIONS.</b>		
71	Divers. . . . .	Jetons de présence, etc. — Comité du contentieux. . . . .
72	Divers. . . . .	Frais de déplacements, etc. — Commission consultative des machines à vapeur.
73	Divers. . . . .	Frais de déplacements, etc. — Commission de révision des règlements miniers.

MONTANT DES CRÉANCES.	EXERCICES auxquels les créances se rapportent.	ARTICLES du Budget de 1882 auxquels les créances sont rattachées.	CAUSES pour lesquelles les créances n'ont pas été payées.
145 53	1880	125	Envoi tardif des pièces comptables à l'administration centrale.
61,566 10	1881	126	Insuffisance de crédit.
110 .	1880	127	Idem.
38 33	1880	128	Idem.
15,060 56	1881	128	Idem.
2,504 65	1881	128	Idem.
15 40	1879	129	Envoi tardif des pièces comptables à l'administration centrale.
544 52	1876	130	Retard dans la terminaison des négociations et procédures.
251 12	1877	130	Idem.
8,980 85	1879	130	Idem.
58,000 .	1880	130	Idem.
60,000 .	1881	130	Idem.
9,025 .	1881	131	Envoi tardif des pièces comptables à l'administration centrale.
137 50	1881	132	Idem.
14,666 95	1881	133	Insuffisance de crédit.
370 .	1880	134	Envoi tardif des pièces comptables à l'administration centrale.
137 50	1881	135	Idem.
41,630 49	1881	136	Insuffisance de crédit.
1,060 .	1881	137	Idem.
861 50	1881	138	Idem.
2,366 50	1881	139	Idem.

N <sup>o</sup> d'ordre.	NOMS DES CRÉANCIERS.	OBJET DES CRÉANCES.
<b>§ 8. — DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>		
74	Descamps, avoué . . . . .	Débours et honoraires en cause de l'État contre la succession Hennequin.
75	Idem. . . . .	Frais et dépens en cause de l'État belge contre la Société Jurbise-Tournai.
76	Eberhard, avoué à Liège. . . . .	Débours et honoraires en cause de l'État contre la Vieille-Montagne. .
77	Noë, idem. . . . .	Idem.
78	V <sup>e</sup> Decoster, à Nieuport . . . . .	Secours. . . . .
79	Percepteur des postes à Gand (Centre) .	Remboursement des frais de justice relatifs à l'affaire dite de Ledeborg.
80	Douairière Darrigade. . . . .	Frais de postillon, chevaux, etc. . . . .
81	Administration de la Trésorerie. . . .	Frais d'achat de traites pour le règlement des décomptes de recettes avec les offices étrangers.
82	Percepteur des télégraphes à Bruxelles (Nord).	Frais de télégrammes émis pendant le quatrième trimestre de 1881. .
83	Divers . . . . .	Honoraires pour vacations à la Commission d'examen aux emplois . . . . .
84	Bureau central de régularisation. . . .	Pertes résultant de l'achat des traites sur l'étranger . . . . .
85	Percepteur des télégraphes à Bruxelles (Nord).	Avis télégraphiques d'arrivée. . . . .
86	Debeil, ingénieur en chef, directeur des Ponts et chaussées.	Remboursement de frais d'affranchissement de correspondance de service pendant l'année 1881.
87	Fanard, conducteur des Ponts et chaussées.	Remboursement des débours faits pour envois de dépêches télégraphiques de service pendant le 4 <sup>e</sup> trimestre 1881.
88	Delcourt, ingénieur en chef. . . . .	Frais de déplacement. Commission pour la revision des cahiers des charges.

MONTANT DES CRÉANCES.	EXERCICES auxquels les créances se rapportent.	ARTICLES du Budget de 1882 auxquels les créances sont rattachées.	CAUSES pour lesquelles les créances n'ont pas été payées.
184 70	1875	140	Envoi tardif des pièces comptables à l'administration centrale.
59 50	1880	140	Idem.
506 15	1881	140	Insuffisance de crédit.
101 98	1881	140	Idem.
200 .	1881	140	Idem.
941 58	1881	140	Idem.
760 .	1881	140	Idem.
5,218 15	1881	140	Idem.
945 85	1881	140	Idem.
1,594 .	1881	140	Idem.
515 08	1881	140	Idem.
284 40	1881	140	Idem.
17 .	1881	140	Idem.
4 40	1881	140	Idem.
288 .	1881	140	Idem.